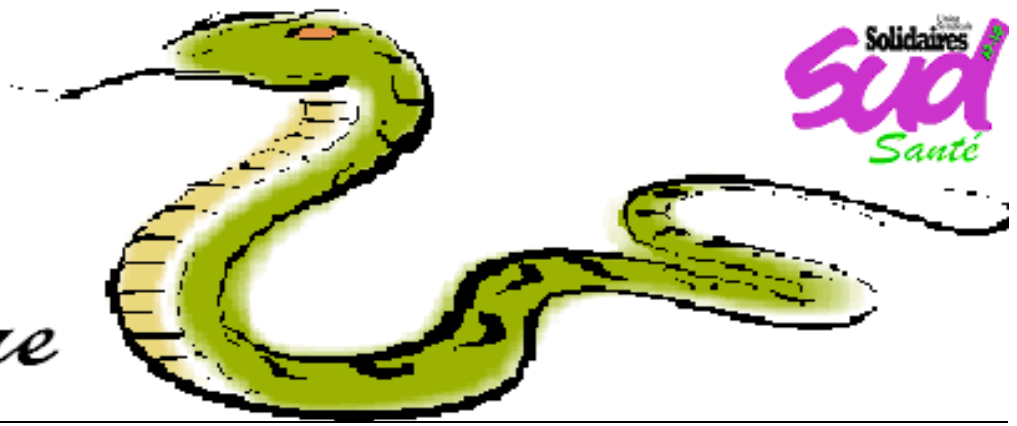


# Langue de Vipère



Mars 2010

## Sommaire

- ON FERME !
- Najlae au pays des droits de « l'Homme »
- Pas de bébé à la consigne !
- M. Coca « remercié » par Mme Welty nouvelle directrice du groupe !!!
- Erratum Planning de nuit
- Il y a du mouvement à la direction
- Il n'y a pas d'argent SAUF ...
- Site Sud Santé Béclère
- CA d'été : Nos Droits
- Sudoku Difficile

## CALENDRIER CAP :

### 10 mars :

CAP n°12 Agents Hospitaliers  
Reports de stage - Appels de note  
Dossiers divers

### 26 mars :

CAP n°5 Personnels Infirmiers  
Reports de stage - Appels de note  
Dossiers divers

### 29 mars :

CAP n°1 Ingénieurs  
Avancement de grade

### 30 mars :

CAP n°8 Personnels Socio Educatifs  
Avancement EJE  
Educ. Spec. Classe Sup.  
Dossiers Divers

# ON FERME !

Malgré notre intervention au siège, la Direction Générale veut maintenir son Plan social avec des fermetures de services et réductions massives d'emplois,...

De nombreux services sont sur la sellette :

Bureau du personnel / Formation  
Economat  
Frais de Séjour/Admission/Standard  
Pédiatrie  
Addictologie  
Cardiologie Interventionnelle,...

On est TOUS CONCERNÉ,

**Seul un combat collectif permettra de stopper net ces restructurations massives.**

De nombreux hôpitaux sont en lutte et nous attendent : Emile Roux, Joffre Dupuytren, G. Clémenceau, Charles Foix, René Muret, Jean Verdier, Avicenne,...

## Najlae au Pays des droits de « L'Homme » !

Après la journée des droits de la Femme et la campagne de communication officielle, voici ce qui se passe en France de nos jours !

Où est passé ce cher pays d'accueil, de conviction, de respect d'autrui et des autres cultures ? Voici l'histoire de Najlae :

Najlae, jeune marocaine de 19 ans a fui son pays à l'âge de 14 ans afin d'éviter un mariage forcé avec un cousin arrangé par son père. Elle a été expulsée le 20 février par le préfet du Loiret parce qu'elle a franchi les portes de la Gendarmerie de Château-Renard pour y déposer plainte !

Son « cher » frère l'avait deux jours auparavant, rouée de coup parce qu'il avait trouvé un mégot de cigarette dans sa chambre ! Le bilan pour Najlae est lourd, huit jours d'incapacité de travail et un gendarme qui contrôle son identité, prévient la préfecture de son statut d'irrégulière et place immédiatement Najlae en garde à vue : **VICTIME DEVENUE COUPABLE !** Une amie de Najlae est prévenue de son renvoi vers le Maroc ou elle est arrêtée dans l'attente de son jugement.



Depuis son expulsion, Najlae est soutenu par de nombreux mouvements dont RESF (Réseau Education Sans Frontière) qui la soutient au Maroc mais aussi par de nombreux élus et associations qui sont scandalisés !

En quelques mois dans Le Loiret c'est le 4<sup>ème</sup> cas de femme battue, menacée d'expulsion ou déjà expulsée...

**Heureusement que l'année 2010 a été déclarée Grande Cause Nationale dans la lutte contre les violences faites aux femmes !**

Petit Rappel aux préfets, l'article 3 de la déclaration universelle des droits de l'homme : « Tout individu a droit à la vie, à la liberté, et à la sûreté de sa personne » ainsi que l'article 9 : « Nul ne peut être arrêté arbitrairement, détenu ou exilé ».

**Solidaires et Sud Santé dénoncent une nouvelle fois l'acharnement du gouvernement sur des femmes et des hommes intégrés dans la vie de notre pays et la course folle au chiffre qui a conduit à l'expulsion de Najlae.**

*Najlae a obtenu le 10 mars 2010, un visa pour la France auprès de l'ambassade du Maroc et est revenue en France le 13 mars ; ce qui démontre une fois de plus que les méthodes employées par le ministère de l'identité nationale et de l'intérieur sont arbitraires.*

**Pas de bébé à la consigne...**



**Pas de bébés  
à la consigne !**

Un futur projet de décret prévoit pour les crèches une augmentation du nombre d'enfants par adulte, et une déqualification des agents les encadrant. **C'est INACCEPTABLE !**

Pour la crèche de Béclère cela reviendrait à augmenter le nombre d'enfants de 20% sans nouveaux locaux ! C'est prendre les enfants et le personnels pour du bétail ! Le syndicat Sud s'oppose vivement à ce projet et le dénoncera lors du prochain CTCL et CHSCT !

Pour avoir plus d'info et signer la pétition :

[www.pasdebebealaconsigne.com](http://www.pasdebebealaconsigne.com)

## M. Coca « remercié » par Mme Welty nouvelle directrice du groupe !!!!

Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre via Espace Emplois que notre directeur des finances M. Coca allait prendre sa retraite bien plus tôt que prévu !

En effet, Mme Welty nouvelle directrice du groupe a fait publier une fiche de poste (que nous avons) pour « un directeur en charge des finances, du contrôle de gestion et de la recherche clinique du Groupe Hospitalier Bicêtre, Paul Brousse, Antoine Béclère... ».

Depuis cet évènement la fiche de Poste a disparu, M. Coca n'était peut-être pas au courant de cette mise en retraite d'office...

En tout cas Bicêtre se félicite d'avoir réduit son déficit... Bien sûr avec les plus de 4 millions d'Euros que lui a donné Béclère !!!!!  
En attendant, on voit bien que la campagne disant que Béclère ne craignait rien, que nous étions fédéré... était une vaste fumisterie...

## Erratum Passage de nuit du mois d'Avril- Mai...



De nouvelles dates sont posées pour les nuits du mois d'avril-mai...

Voici les nouvelles dates :

- 4 **Lundi 19 avril-jeudi 22 avril**
- 5 **Lundi 17 mai-jeudi 20 mai.**

## Il y a du mouvement à la direction...

### Que de départ !

M. Therre, directeur de la Stratégie, de la Qualité et des Droits des Patients avait annoncé son départ mais nous avons appris récemment le départ de Mme Cosialls, notre nouvelle directrice des ressources humaines !!!

Cela fait beaucoup de départ après celui de Mme Costa notre directrice et de M. Benanteur le directeur des achats et de la logistique et le faux départ de M. Coca (cf article ci-dessus).

La direction de Béclère ne se réduirait-elle pas juste à un directeur « adjoint » du groupe des 3B (Béclère-P.Brousse-Bicêtre) ?

## Il n'y a pas d'argent sauf ...

Quel service ne se trouve pas en difficulté manquant de thermomètres, de tensiomètres, de matériels (sans parler simplement de bras!)... Les cadres quémandent l'obole à la direction pour avoir quelques euros... mais la réponse est souvent la même... **Y a pas d'sous !**

### Et bien si, on en a des sous...

Pour rappel, on en a tellement, qu'on a tout donné à Bicêtre, plus de **4,5 MILLIONS d'Euros !!!**

Heureusement qu'officiellement nous sommes fédéré... D'ailleurs nous ne manquons pas d'argent pour refaire le bureau du nouveau directeur...



## Site Sud Santé Béclère

Le Site internet ([www.sudbeclere.org](http://www.sudbeclere.org)) a des difficultés à actualiser ses pages, cela est du notamment au proxy de l'APHP qui empêche la mise à jour automatique. Il n'existe qu'une seule solution pour pallier à ce dysfonctionnement, il vous suffit d'appuyer sur la **touche F5** de votre clavier pour forcer la mise à jour.

## CA d'été : Nos Droits

Un petit rappel en prévision des vacances d'été, trois petites règles à retenir (décret n°2002-8 du 4 janvier 2002 relatif aux congés annuels) :

- Le tableau prévisionnel doit être rempli avant le 31 mars.
  - Chaque agent bénéficie de 3 semaines de congés consécutives sauf contrainte de service.
  - Les chargés de famille sont prioritaires
- Le refus doit être motivé par votre cadre par écrits. (ex. Plan Blanc, Arrêt maladie)**

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste. **Le financement de Sud Santé est uniquement assuré par les cotisations des syndiqué(e)s.**

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

66% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 66 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 34 € seront donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

# le SUDOKU

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Pour ceux qui veulent la solution, elle est affichée sur le panneau à coté du local Sud !

**Niveau Difficile :**

3		4	9	5				
		6		1			9	
	7							
9				4	8			
5			7	3	1			6
		7	2					1
							2	
	1			2	6			
				8	9	5		7

Pour avoir plus d'informations... N'hésitez pas à aller sur notre site :

<http://www.sudbeclere.org>

Contact : 06.32.59.64.76